

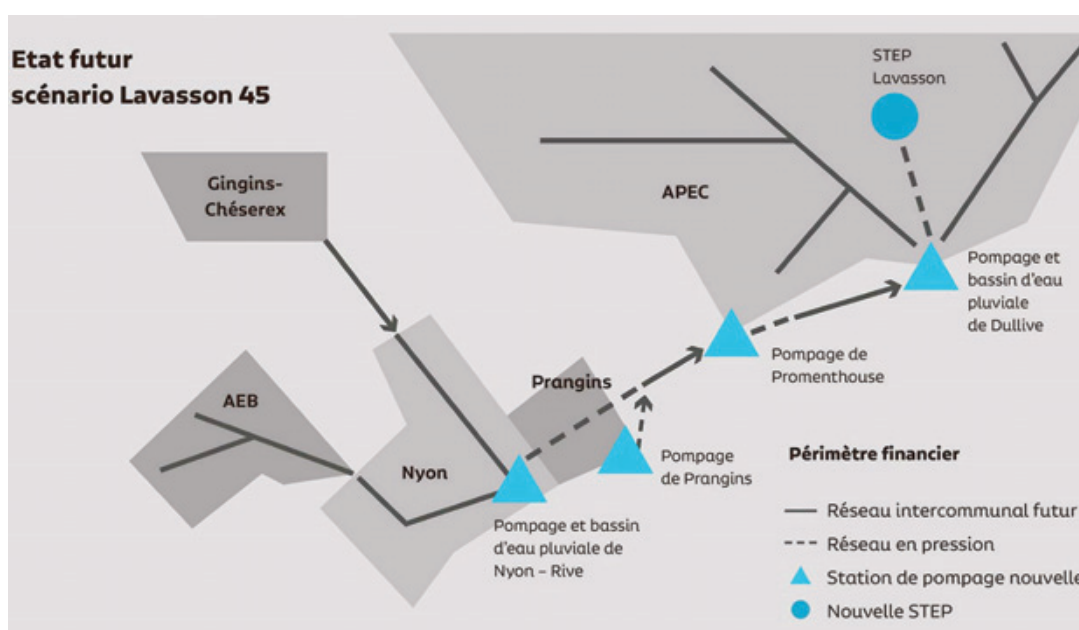
La méga station d'épuration avance «step by step»

GLAND Le projet regroupant trente communes fait un pas de plus. Une association a été créée et les premières études en vue de la construction de la step vont être lancées cette année. Mais la grogne, elle, reste vive.

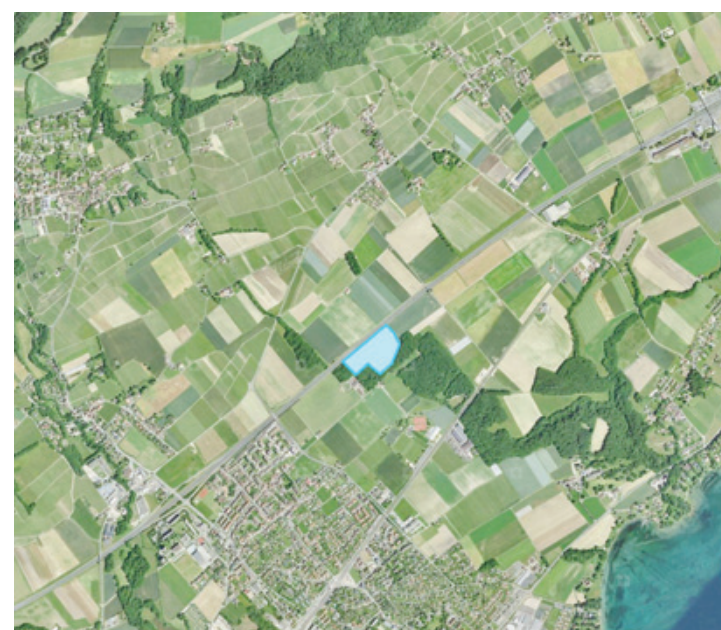
PAR MARIE-CHRISTINE.FERT@LACOTE.CH

«**S**ur le plan cantonal, on avance «step by step», plaisante Béatrice Métraux. La future méga station d'épuration prévue sur le site du Lavasson, à Gland, fait partie des seize pôles soutenus par le canton pour lutter activement contre la propagation des micropolluants retrouvés dans le lac, rappelle la conseillère d'Etat. Le mot «step», qui signifie «le pas» en anglais, a fait sourire les élus qui l'entouraient ce jeudi matin lors de la présentation de l'association intercommunale APECplus qui va regrouper les trente communes qui soutiennent le projet.

Au cours de cette année, il sera question de l'examen des statuts et de la gouvernance d'APECplus. Au sein de la future association, les municipaux des exécutifs concernés mais également des membres des organes délibérants (1 pour 2000 habitants) pourront voter. Selon le plan-



Le mode d'emploi de la future step, avec ses quatre stations de pompage. A droite, le site du Lavasson, en bleu, est situé à 740 mètres des premières habitations. DOCUMENTS: APEC



ning prévu, les premières études en vue de la construction de cet équipement à la pointe de la technologie seront lancées. Pour rappel, il devra traiter les eaux usées de 120 000 équivalent-habitants. Outre la step du Lavasson, il

est prévu quatre stations de pompage.

91 francs par habitant

L'investissement est de l'ordre de 98 millions de francs avec une marge de plus ou moins 25%. La Confédération et le canton assureront 20% du montant. Béatrice Métraux a déjà annoncé qu'une enveloppe de 6,5 millions sera versée par le canton; une somme prise sur les 80 millions votés en 2016 par le Grand Conseil en faveur d'un plan cantonal pour un traitement des eaux usées de qualité. Le coût annuel pour le transport et l'épuration des eaux est estimé à 91 francs (plus ou moins 25%) par habitant.

Le processus avait été engagé dès 2012 en collaboration avec Région de Nyon. Car trois stations d'épuration du district arrivent en fin de vie: à savoir celles de Gland à la Dullive, gérée par l'APEC qui regroupe vingt et une communes, Prangins et Gingsins-Chésereux. Il fallait donc trouver une solution pour répondre à la législation

fédérale sur la protection des eaux. «On arrive à saturation», constate Yves Reymond, président de l'APEC.

A Nyon, la structure de l'Asse, qui dessert également les cinq villages de l'Association pour l'épuration des eaux usées du

préférable de regrouper l'épuration sur un seul site, commente Roxane Faraut Linares, municipale nyonnaise chargée de ce dossier.

Reste que les préavis qui seront votés par les villes et villages en faveur de la construction de cet équipement interrégional n'évoqueront pas la démolition des structures existantes. La reconversion des sites sera à la charge des communes concernées. A Nyon, des conseillers communaux s'étaient émus que la station de l'Asse, inaugurée en 1993, puisse disparaître alors qu'elle ne fonctionne pas à plein régime. «Un terrain qui se libère, c'est plutôt positif. On trouvera comment l'utiliser», répond Roxane Faraut Linares qui rappelle que les autorités sont très sollicitées pour des demandes de parcelles. Toujours est-il que ce projet suscite des inquiétudes, notamment à Luins, village contigu au site du Lavasson, mais aussi à Gland. «Nous allons organiser des campagnes d'information pour communi-

quer et convaincre», assure Thierry Genoud. Le municipal glandois ne cache pas que le plan d'affectation qui devra être validé par le Conseil communal de sa commune, puis la mise à l'enquête qui suivra, sont un gros challenge.

Luins toujours mobilisé

Luins, qui est membre de l'APEC, est la seule commune à n'avoir pas accepté la construction de la méga step sur le terrain du Lavasson. Depuis des années, les villageois sont vent debout, craignant les nuisances occasionnées par cet équipement. «Nous allons saisir les opportunités légales pour nous exprimer», commente le syndic Claude Gaignard. Le chef de l'exécutif estime que le site retenu, qui se trouve à 740 mètres d'habitations tant à Gland qu'à Luins, n'est pas adapté. «Il est trop excentré par rapport à la localisation des communes concernées. Avoir de telles longueurs de conduites n'a aucun sens. Nous souhaitons qu'une autre parcelle soit retenue», affirme-t-il. Pour rappel, vingt-trois sites avaient été pré-identifiés et onze évalués.

Claude Gaignard rappelle que l'association Stop Step Gland, initiée par des habitants de Luins, regroupe 350 sympathisants, dont des Glandois. «Les élections communales auront lieu en 2021. Il faudra que les partis se positionnent clairement», relève-t-il. Côté APEC, on minimise les tensions avec Luins. «Nous sommes prêts à travailler avec eux, à entrer en matière pour des aménagements paysagers», répond Yves Reymond.

“**Nous allons organiser des campagnes d'information pour communiquer et convaincre.**”

THIERRY GENOUD
MUNICIPAL À GLAND

Boiron, aurait dû être modernisée pour traiter les micropolluants et l'azote. A la demande du Conseil communal de Nyon, une variante avait été examinée avec deux steps régionales, dont celle de l'Asse, mais les études ont démontré que, financièrement, il était

Calendrier

2020: au premier trimestre, lancement des premières études pour la réalisation de la step régionale unique et de la consultation sur les statuts de la nouvelle association APECplus. En fin d'année, le plan d'affectation du site de Lavasson sera soumis au Conseil communal de Gland.

2021: adoption des nouveaux statuts de l'APECplus par l'ensemble des organes délibérants des trente communes.

2023: début des travaux pour la step régionale unique et pour les réseaux.

2025: mise en service.

Le pont est rouvert sauf pour les poids lourds

GLAND Endommagé par un camion, vendredi dernier, le pont sur l'A1 est à nouveau fonctionnel. Sauf pour les plus de 28 tonnes.

Fermée depuis l'accident survenu vendredi 17 janvier, l'une des quatre voies du pont de la jonction autoroutière de Gland a été rouverte. Une restriction subsiste toutefois: les camions et autres convois de plus de 28 tonnes, en direction de Vich, ne sont toujours pas autorisés à l'emprunter. Pour ces véhicu-

les, un itinéraire de déviation passant par le pont de la route de Luins a été mis en place. Les lignes de transports publics ne sont pas impactées par cette mesure. Elles peuvent donc désormais circuler librement sur le pont.

L'Office fédéral des routes (Ofrou) recommande égale-

ment d'éviter toute manifestation ou concentration de personnes sur le trottoir du passage supérieur. Jusqu'à l'assainissement complet de celui-ci. On ne connaît pour l'heure pas la date de ces travaux de réfection. «Cette intervention sera réalisée dès que les conditions météorologiques le

permettront», indique l'Ofrou dans son communiqué.

Il fait en effet trop froid et trop humide actuellement pour que la «colle» utilisée pour réparer ce type d'ouvrage soit efficace. A noter qu'avant l'incident, l'inspection du pont, qui date de 1965, avait révélé que ce dernier était en bon état et qu'il ne nécessitait pas de travaux particuliers, indique l'Ofrou.

Pour rappel, un camion circulant sur l'autoroute avait heurté vendredi, peu après midi, l'une des poutres soutenant le pont. En cause, son chargement (un élément de grue) dont la hauteur dépassait les 4,3 m et n'était donc pas réglementaire. L'incident n'a pas fait de blessé. **AGO**



L'une des quatre voies du pont était fermée depuis vendredi. Elle a été rouverte jeudi dans le courant de l'après-midi. ARCHIVES SIGFREDO HARO